



**PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Préfète de police déléguée

La préfète déléguée

Marseille, le 30 janvier 2026

Bureau Sécurité Routière  
Observatoire départemental de sécurité routière


PC/N°

Madame, Monsieur,

Vous avez attiré notre attention sur des problèmes d'insécurité routière sur l'avenue Colgate dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille.

Sollicitée par votre maire de secteur sur la même problématique, je lui indiquais, par courrier du 1<sup>er</sup> septembre 2025, que les forces de l'ordre avaient pour instruction de renforcer les actions de contrôle sur cette voie et que l'implantation d'un radar par les collectivités territoriales était possible selon les dispositions de la loi « 3DS » du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et simplification.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Corinne SIMON

Monsieur Jacques Viallat, président  
Madame Nicole Bonfils, co-présidente  
CIQ Hauts de Mazargues La Cayolle  
14, Bd de la Cayolle  
13009 Marseille